

Compte Rendu de la réunion
du Conseil Municipal
du 21 Juin 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 21 Avril 2016 à 18 H 30. 12 membres sont présents, 2 membres sont absents excusés avec procuration (Mme PERMINGEAT Valérie qui a donné procuration à Mme BERNAY Laure, Mme ROCHETTE Marie Laure qui a donné procuration à M. LEVEQUE Michel) et un membre est absent excusé sans procuration (M. MATEUIL Alain).

Secrétaire de séance : Monsieur FUSTIER Julien

Le compte rendu du mardi 12 avril 2016 est adopté à l'unanimité.

Affaires diverses :

- **Marchés Publics Bâtiment de La Poste / Appartement Mairie :** Le choix des entreprises retenues a été effectué pour ces deux consultations, et les travaux ont pu attaquer dès la fin du mois de mai pour le bâtiment de La Poste, afin que la bibliothèque puisse rouvrir ses portes dans les meilleurs délais (la fin des travaux est prévue pour le mois d'octobre).
- **Travaux divers :** Les services techniques sont en train de finir l'installation des barrières de sécurité afin de sécuriser la route de St-Cierge. Ils ont procédé au traçage de places de parking quartier Le Logisson, de passages piétons, et à l'installation de nouveaux panneaux de voirie dans un objectif commun de sécurisation de nos routes.
- **Rue de la résistance :** Suite à un manque de coordination entre EDF et France Telecom, les travaux ont pris du retard, mais ils devraient bientôt se terminer.
- **Columbarium :** M. BERNAY et M. LEVEQUE ont reçu la société GRANIMOND afin de réfléchir à la création de nouveaux emplacements. En effet, il ne reste plus que deux places disponibles dans le columbarium. Trois projets ont été proposés. Ainsi, un nouveau columbarium sera installé à côté de l'actuel.
- **SKATEPARK :** Les services techniques ont procédé à la mise en place des installations du SKATEPARK, celui-ci est désormais praticable.
- **Visite du Secrétaire Général de la Préfecture :** La municipalité a eu l'honneur d'accueillir le Secrétaire Général de la préfecture dans le cadre de la subvention par l'Etat d'une partie des travaux (25%) de la rénovation du bâtiment de La Poste.
- **Fibre optique :** Dans le cadre du dispositif ADN, le déploiement de la fibre optique est prévu en 2019, pour la commune de St-Julien en St-Alban
- **Ecole publique :** En raison du grand nombre d'enfants partant au collège (22), les effectifs de la prochaine rentrée scolaire seront en légère baisse.
- **Eglise Romane de St-Julien en St-Alban :** L'Eglise Romane de St-Julien en St-Alban, dite Chapelle des Roberts, vient d'être inscrite au réseau des sites clunisiens. Des panneaux de signalisation seront installés sur la commune.

Dates à retenir :

- **Mardi 5 juillet 2016 :** Cinéma en plein air organisé par l'association pour l'animation du village de Chomérac. A 22 heures, sera projeté le film STAR WARS 7 au parc de la Barnaude, le prix des places sera de 4 € pour les adultes et 2 € pour les enfants.

- Samedi 22 Octobre : Spectacle Jean FERRAT organisé par la commission culture.

Vote des délibérations

Convention d'organisation temporaire de maîtrise d'ouvrage avec le SDE – Rue René PALIX :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le projet d'enfouissement des réseaux secs le long de la voirie de la rue René PALIX, demande une subvention à hauteur de 48 777,91 € de la part du SDE pour la réalisation de ce projet ainsi qu'une subvention à hauteur de 8 757,11 € auprès de France Telecom, et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'organisation temporaire de la maîtrise d'ouvrage avec le SDE ainsi que tout document se rapportant au présent dossier.

Convention d'organisation temporaire de maîtrise d'ouvrage avec le SDE – Rue René PALIX :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le projet d'extension des réseaux secs le long du chemin « POUGAY », demande une subvention à hauteur de 3 024,89 € au SDE pour la réalisation de ce projet et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'organisation temporaire de la maîtrise d'ouvrage avec le SDE, ainsi que tout document se rapportant au présent dossier.

Acte constitutif d'une régie de recettes et d'avance pour la vente de billetterie dans le cadre d'un évènement culturel sur la commune de St-Julien en St-Alban

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de créer une régie de recettes et d'avance pour la vente de billetterie dans le cadre d'un évènement culturel sur la commune de St-Julien en St-Alban selon les modalités suivantes indiquées dans ladite délibération.

Subvention APATPH

Le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 2 abstentions (Mme PERMINGEAT Valérie, Mme BERNAY Laure), accorde une subvention de 700 € à l'Association Pour l'Accueil et le Travail des Personnes Handicapées (APATPH).

Subvention festival « Les Oreilles du Renard »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 13 voix pour et 1 abstention (M. PERROLLAZ Claude), accorde une subvention de 2 200 € aux organisateurs du Festival des « Oreilles du Renard » dans le cadre de la manifestation qui s'est déroulée du 5 au 7 mai sur la commune.

Subvention exceptionnelle Mini-Boule

Suite aux excellents résultats obtenus par le club, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association la « Mini-boule » afin de participer au financement des frais de déplacement du Club, dans le cadre de leur participation aux championnats de France.

Rapport de la CLECT dans le cadre de la révision des attributions de compensation de la CAPCA pour l'exercice 2015

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche en date du 20 avril 2016, ainsi que la révision des attributions de compensation de l'année 2015 pour un montant de 74 958,50 €.

Création d'un poste de technicien principal de 2ème classe dans le cadre d'un avancement de grade

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de créer à compter du 1^{er} Juillet 2016 un poste de technicien principal de 2ème classe (catégorie B) de 35 heures hebdomadaires, dans le cadre d'un avancement de grade.

Vœu sur l'exploration, la recherche et l'exploitation des gaz et huiles de schiste

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal souligne que l'accord de la conférence sur le climat de Paris et la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte rendent nécessaire une

révision globale de la politique en matière d'exploration d'hydrocarbures pour s'inscrire durablement dans la lutte contre le changement climatique, exprime son inquiétude quant au devenir de son territoire, de sa ressource en eau et à la protection de sa population face à l'exploitation des gaz et huiles de schiste et s'oppose à toute forme d'exploration, recherche et exploitation de ceux-ci sur le territoire de commune, en Ardèche et sur tout le territoire français.

La séance est levée à 20h20.